

Déclaration de l'Assemblée générale des syndiqués de la CGT Finances Publiques des Hauts-de-Seine, réunie à Issy-les-Moulineaux le 24 novembre 2011

A tous nos collègues

Le gouvernement a présenté le 7 novembre un nouveau plan d'austérité, le deuxième depuis la rentrée. 7 milliards d'euros d'économies qui s'ajoutent aux 12 milliards d'euros du plan précédent : accélération du passage de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans en 2017, désindexation des aides au logement et allocations familiales, restrictions supplémentaires des dépenses de santé, gel du barème de l'impôt sur le revenu, relèvement du taux réduit de TVA à 7% sur tous les produits et services, hors alimentation et produits dits de première nécessité.

Et toujours au nom de la réduction des déficits, le budget 2012 programme le gel du point d'indice et des rémunérations et poursuit la mise en œuvre de la RGPP avec plus de 30 400 suppressions d'emplois dont 2870 au ministère de Bercy. Le gouvernement a fait passer un amendement à l'assemblée nationale instituant un jour de carence pour congé maladie pour les fonctionnaires. Cela signifie un trentième de salaire en moins pour chaque arrêt maladie.

Une fois de plus, au motif de satisfaire aux injonctions des agences de notation et de l'Union européenne, les salariés du public et du privé, les retraités et l'ensemble du monde du travail sont durement frappés. Et la spirale dangereuse de récession dans lesquels ces plans entraînent le pays est porteuse à l'avenir de nouveaux plans d'austérité encore plus drastiques.

Comme en Grèce, en Italie, en Espagne et dans tous les pays, il s'agit de faire payer aux salariés et à leurs familles la crise, une dette, des déficits, dont ils ne sont aucunement responsables.

La dette et les déficits trouvent leur origine dans les mécanismes financiers développés ces quarante dernières années et obligeant l'Etat à emprunter non plus directement pour un coût nul auprès de la Banque de France mais auprès des banques privées, moyennant le versement de confortables intérêts (près de 50 milliards d'euros en 2011).

La dette et les déficits ont été gonflés par les cadeaux fiscaux en tous genres offerts aux hauts revenus et au patronat, par la prise en charge des cotisations sociales dues par les entreprises (24 milliards d'euros en 2010, 275 milliards d'euros depuis 1992) et tous les plans de renflouement des banques, Dexia étant le dernier en date.

Sarkozy et le gouvernement mettent en accusation les fraudeurs à la Sécu mais les vrais fraudeurs sont dans les milieux patronaux et au gouvernement : la fraude fiscale, c'est 45 milliards d'euros chaque année et le gouvernement supprime les postes dans les services de la DGFIP.

La dette a d'ailleurs déjà été remboursée une première fois puisque depuis 1980 ce sont environ 1500 milliards d'euros qui ont été versés aux banques au titre de la dette.

Les moyens existent pour développer le service public et l'emploi public et faire échec à la logique de la récession et de la crise. La CGT formule des propositions, notamment une réforme de la fiscalité.

Face au battage médiatique, les syndiqués CGT du 92 réunis en Assemblée générale affirment : ce n'est pas aux salariés, ce n'est pas aux fonctionnaires de payer la crise, une dette et des déficits dont ils ne sont aucunement responsables. C'est aux capitalistes, aux banquiers et aux spéculateurs de payer leur crise. L'heure est au développement de la mobilisation pour faire échec aux plans d'austérité, en imposer le retrait et enrayer ainsi la menace de récession généralisée.

La protection sociale est en ligne de mire des politiques d'austérité. Après la taxation des mutuelles le MEDEF revendique de baisser les cotisations patronales en contrepartie d'une hausse, à hauteur de 30 à 80 milliards d'euros, de la TVA et de la CSG. C'est une véritable mise en pièces de la Sécurité sociale. Le désengagement du patronat de ses obligations envers le financement de la protection sociale doit être mis en échec. Aucun relèvement de TVA, aucune hausse de la CSG, que ce soit pour les actifs comme pour les retraités, n'est acceptable. Ce n'est pas aux assurés de payer la crise.

Dans notre département 19 centres d'accueil de la Sécurité sociale sont menacés de disparition. Des premiers succès ont été remportés. L'assemblée des syndiqués appuie le combat engagé par l'Union départementale CGT pour l'abandon définitif du plan de fermeture.

En matière de retraite la loi prévoit d'organiser, à partir du premier semestre 2013, une réflexion sur les objectifs et les caractéristiques d'une réforme systémique avec pour thèmes les régimes universels par points ou en comptes notionnels. Une telle réforme porterait le coup de grâce à tous les régimes de retraite solidaires fondés sur la répartition.

La politique d'austérité conduit partout au recul du service public, à l'abandon de ses missions et au démantèlement de ses services.

Pas plus que les autres salariés, les fonctionnaires ne sont responsables de la crise.

A la DGFIP et dans notre direction les agents au quotidien subissent déjà les conséquences les conséquences de la politique de réduction des déficits : blocage des salaires et même recul du salaire net, suppressions et vacances massives d'emplois, pressions sur les congés, remise en cause des droits à autorisation d'absence (veilles de concours notamment) et dans le même temps la charge de travail augmente ainsi que les exigences en terme de statistiques et de suivi. Tous les services des deux filières sont touchés.

Confortée par le résultat des élections du 20 octobre dernier plaçant nettement la CGT en tête dans le département, l'assemblée des syndiqués du 92 de la CGT Finances publiques appelle l'ensemble des agents à se mobiliser autour des axes revendicatifs suivants :

- l'augmentation générale des salaires par le relèvement du point d'indice ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des vacances d'emplois et les créations exigées par l'accomplissement de toutes les missions ;
- le respect de notre statut et de tous nos droits, à congés et autorisation d'absence, l'abandon du projet de la journée de carence pour congé maladie,
- le retour au principe de séparation ordonnateur-comptable et assiette-recouvrement,
- l'arrêt des pressions statistiques et du management par indicateurs,
- l'amélioration des conditions de travail (conditions d'installation, accès à la restauration collective...).

En prenant appui sur les résultats aux élections professionnelles, la CGT Finances Publiques 92 invite tous les agents à poursuivre la rédaction des cahiers de revendications dans chaque service, sur chaque site, pour les porter à la direction. Nos revendications sont légitimes.

Ensemble organisons nous pour les faire aboutir. En ce sens l'assemblée des syndiqués invite tous les agents à rejoindre la section CGT, première organisation syndicale dans le 92.

Très prochainement vont être connues les suppressions d'emplois dans le département découlant du plan « emploi » national 2012. Chacun en pressent les conséquences pour les conditions de travail et l'exercice des missions ; l' Assemblée des syndiqués propose à tous les agents, à toutes les sections syndicales de la direction de débattre de l'initiative du plus haut niveau possible le jour du CTL « emplois », en s'appuyant sur la proposition de la CGT Finances Publiques d'une une initiative nationale à l'occasion des CT locaux, à même de faire entendre l'exigence des personnels :

- Plus aucune suppression d'emplois!
- Annulation du plan de suppressions d'emplois qui frappe la DDFIP 92!
- Création des emplois à hauteur des besoins.

Dernière minute : nous venons d'apprendre aujourd'hui 29 novembre le nombre des suppressions d'emplois dans les Hauts-de-Seine pour 2012 tel que communiqué au niveau national : 73 suppressions (+ 5A, +2B et – 80C).